



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

- Réunion du 27 mars 2015 -

Présents : Michel SERRADELL, Robert MACCOTTA, Gérard CARQUET, Daniel BOISSIERE, Richard YEZEGUELIAN, Ludovic WOLFF.

Invitée : Julie MONTALBANO.

Excusés : Laurent MACCOTTA, Olivier GALERA, Frédéric BORDERAS, Jacques LAGANNE, Aurélie TREIL.

1 – Approbation procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du 9 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

2 – Informations du Président

Le Président accueille Julie MONTALBANO, agent technique de développement, qui prendra ses fonctions le lundi 20 avril. Le contrat de travail à durée indéterminée est signé en séance. Une lettre de mission jusqu'au 31 décembre 2015 ainsi qu'un document relatif aux horaires de travail seront prochainement envoyés à l'intéressée.

Il est demandé à Gérard d'indiquer sur le site internet les heures d'ouverture du bureau.

Comité Directeur :

Le Président précise et rappelle que le calendrier des réunions est fixé en début d'année et qu'il appartient aux intéressés de bloquer les dates afin de participer à ces réunions.

Procès-verbal :

Dorénavant, pour une meilleure gestion temporelle des comptes rendus, le projet de procès-verbal sera envoyé à l'ensemble des membres du comité directeur. Sans réponse de leur part sous huitaine, le procès-verbal sera considéré comme adopté. Il sera ensuite communiqué à l'ensemble des clubs et organisateurs.

Film promotionnel :

Un film promotionnel sur notre discipline a été réalisé il y a un an par le service communication de la F.F.TRI. Il sera diffusé à l'occasion d'événements, au CROS ou dans les manifestations régionales.

Assemblée générale fédérale :

Le Président de la ligue souhaite qu'un membre du comité directeur participe à chaque assemblée générale fédérale afin que la ligue soit plus représentée au sein de cette instance.

Les frais de ce déplacement seront pris en charge par la ligue.

La prochaine assemblée générale se déroulera à NANCY du 18 au 20 mars 2016

Le prochain séminaire des présidents de ligue ainsi que le colloque des CTL se tiendront à STRASBOURG du 18 au 22 décembre 2015



Partenariats :

Le président du club de Parthenay nous a remis une plaquette destinée à ses partenaires qui pourra par la suite nous aider à construire celle de la ligue.

Réforme territoriale :

Des préfets inter-régions ont été nommés. Pour l'instant, il n'y a aucune obligation légale pour les associations. Néanmoins, le comité directeur décidé de créer un groupe de travail pour faire un état des lieux avec les deux régions concernées.

Le Président prendra contact avec son homologue du Languedoc-Roussillon pour définir une date avant la fin de l'année.

Locaux fédéraux :

Ces locaux fédéraux, achetés à SAINT-DENIS, ont été squattés. Le comité directeur fédéral a ordonné au trésorier de revendre ces locaux à un promoteur immobilier sans perdre d'argent.

Flyers :

Il est demandé aux clubs de Toulouse et de sa banlieue de venir retirer les flyers 2015 au bureau de la ligue à partir du 20 avril.

Une dotation sera remise à chaque organisateur lorsqu'il viendra retirer les clés du box au bureau de la ligue.

Remerciements :

Le Président remercie Monique et Michel SERRADELL ainsi que Robert MACCOTTA pour leur investissement au sein de ligue.

Épreuves :

Deux épreuves ont été annulées, à savoir :

- Le duathlon de CASTRES du 17 mai 2015
- Le duathlon du Tourmalet du 20 juin 2015

Commission matériels :

Le comité directeur a décidé de nommer à l'unanimité responsable de cette commission Robert MACCOTTA.

Dans notre budget prévisionnel 2015, une somme importante a été affectée pour l'achat et le complément de divers matériels.

Après réception de l'ensemble de ces matériels, sa mise en place a été faite au Box de Portet/Garonne.

Liste des achats et réalisations.

- Fabrication de caisses en bois sur roulettes & identifiées pour les deux horloges chrono.
- Fabrication d'une caisse sur roulettes avec frein et identifiée pour le podium encastrable, acheté cette saison.
- Achat de deux gonfleurs de bouées avec leur propre embout et identifiés N° 1 & 2, ainsi que de deux boîtes de protection avec couvercle.
- Achat de 5 Bouées (jaune et rouge) Ligue avec une sacoche de rangement.
- Achat de trois bacs avec couvercles identifiés à l'intérieur desquels, sont rangés les gilets de sécurité ainsi que les panneaux MK10 de signalisations.
- Achat de trois boîtes avec couvercles identifiées à l'intérieur desquelles, sont Rangés divers matériels (imprimantes Seiko, talkies walkies & mégaphone)
- Achat d'une nouvelle structure et d'un mur pour la tente du Tri au Féminin avec sacoche de protection.
- Achat et complément de traverses et supports pour les parcs vélo adultes et enfants (en cours de fabrication).



- Fabrication de 4 socles en bois pour le rangement des traverses des parcs à vélo adultes et enfants.
- Mise en place d'étiquettes d'identification plastifiées sur l'ensemble des matériels.
- Mise en place de deux tableaux pour diverses consignes et recommandations.
- Fabrication et mise en place d'un système de fixation murale avec sandows pour la retenue des supports vélo (adultes et enfants).

Un gros effort a été fait pour que tous les matériels soient à la fois, bien identifiés et protégés, il est demandé à tous les organisateurs qui l'utiliseront d'en prendre soin.

Une nouvelle fiche de prêt et informations, sera mise à leur disposition par le biais du site de la Ligue ou par simple demande auprès de notre chargé de développement au bureau de la Ligue.

Inscriptions en ligne :

Une information nous a été communiquée par la F.F.TRI aux Présidents, correspondants de Ligue et aux clubs. La nouvelle version des inscriptions en ligne est en service mais un point reste encore à solutionner. Une rencontre des référents est prévue les 4 et 5 juin et il est vraisemblable que le fonctionnement de cette application sera très largement développé à cette occasion.

Divers :

Le TOULOUSE Triathlon de Robert MOREAU n'a pu bénéficier cette année de la communication de la Ligue (pas de flyers ni de newsletter). Il souhaite un allègement de son budget par la gratuité d'un ou deux arbitres. Le CD rappelle que ses actions de communication ne sont pas un engagement de la ligue en rapport avec le montant de la licence manifestation. La ligue est désolée, que malgré son engagement financier, la communication de début de saison ait été plus tardive.

On constate une certaine confusion lors des inscriptions due au fait que les participants font l'amalgame entre TOULOUSE Triathlon et Triathlon TOULOUSE Métropole sachant que certains s'inscrivent sous le nom TOULOUSE Tri Métropole. Il est rappelé aux clubs et aux licenciés d'être particulièrement vigilants sur le libellé des noms des clubs (importance pour les résultats et les classements).

Mails : il a été constaté à diverses reprises que certains clubs ne recevaient pas les mails envoyés à clubs@triathlon-mp.com. Après vérifications Gérard préconise d'utiliser la liste des clubs et de faire une liste locale d'adresses.

Taille des équipements : Une prochaine réunion avec le CTL déterminera les tailles que nous devons commander pour les tri-fonctions, tee-shirts, sweat et maillots manches courtes.

Remise des champions régionaux : Nous avons envisagé de faire dans le cadre du Conseil Régional une remise officielle des maillots aux divers champions régionaux. Nous contacterons prochainement le Président de la commission des sports au Conseil Régional afin de définir une date et le lieu.

3 - Médecin Régional

Texte communiqué par Olivier GALERA, médecin :

A ce jour, les informations relevant de la Commission Médicale à porter à votre connaissance sont les suivantes :

- L'objectif prioritaire de la CMR en 2015 reste l'opération du samedi 05 septembre 2015 sur le triathlon d'Auch, où l'Office Municipal des Sports d'Auch accueillera pour la première fois des patients porteurs de pathologie chronique sur le triathlon XS. Cette opération triathlon santé est pilote en Midi-Pyrénées et



bénéficie du soutien fédéral. Une valorisation de cette action est prévue avec un reportage dans la revue Triathlète magazine.

- Des contacts ont été pris avec Daniel au cours de l'AG de la FFTRI pour avancer sur le projet d'un triathlon contre le cancer organisé à Toulouse en 2016 par la ligue, en partenariat avec la fondation ARC.
- Les tests médico-sportifs du collectif championnat de France des ligues restent à programmer (liste des sélectionnés ?)
- Le suivi médical réglementaire de l'équipe de D1 du TTM va être programmé dans le service médical du Sport de Haut-Niveau du CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées. Un projet de convention va être proposé pour que certains triathlètes puissent bénéficier, au vu de leur niveau de performance, de l'ensemble des infrastructures et des prestations normalement réservées aux sportifs inscrits sur liste ministérielle de haut-niveau (consultations médicales, examens complémentaires, kinésithérapie, réathlétisation,...)
- J'ai assisté en parallèle de l'AG de la FFTRI à laquelle Daniel était présent, à la réunion de la Commission Médicale Nationale (membre de la CMN chargé Sport-Santé) et à la réunion des médecins de ligue. Ces deux réunions ont été extrêmement productives sur les divers points abordés (suivi médical réglementaire, lutte contre le dopage, sport-santé, ...).
- J'ai reçu le CV d'une triathlète enseignante en activités physiques adaptées, très motivée et à l'expérience professionnelle très intéressante, que je rencontrerai prochainement. Si son souhait de s'impliquer comme référente sport santé au sein de la ligue se confirme, je proposerai au comité directeur qu'elle puisse assister en tant qu'invitée à une prochaine réunion du comité directeur.

4 – Point sur la trésorerie

Licenciés :

A cette date nous comptons 1 493 licenciés soit une augmentation de 6,34 % par rapport à la précédente saison. Nous avons bon espoir d'atteindre notre objectif de 1 500 licenciés à la fin de cette saison sportive. C'est un bon résultat même si nous constatons depuis de nombreuses années que le nombre de renouvellement se fait aux alentours de 72 %. A ce jour 482 nouvelles licences.

La saison ayant démarré il reste encore quelques licences en instance de régularisation.

Nous avons constaté que nos statistiques, concernant le nombre de licenciés par saison, n'étaient pas les mêmes que celles de la F.F.TRI. Renseignements pris il s'avère que la F.F.TRI facture nos licences jusqu'à la fin du mois d'août mais que les statistiques fédérales prennent en compte les nouvelles licences du 1 septembre au 31 octobre.

Nous sommes au 12ème rang par rapport au nombre de licenciés et au 6ème rang sur le nombre de pass compétition.

Coûts des licences saison 2016

L'assemblée Générale Fédérale du 14 mars a défini les coûts d'adhésion pour la saison 2016. Le principe d'indexation automatique est gelé pour le calcul des coûts 2016. Seul le tarif des licences compétition (paratriathlon compris) sénior et vétéran fait l'objet d'une augmentation (+ 4,23 %) soit une augmentation de la part fédérale de 71 à **74 €**. A cela s'ajoute 1 € de la part Ligue (décision assemblée générale Ligue décembre 2014) sur les licences seniors et vétérans. Ci-dessous le tarif des licences pour la prochaine saison.



Licence club compétition	Part F.F.TRI	Part Ligue	Total
Jeune (mini-poussin à junior)	25	8	33
Paratriathlon jeune (mini-poussin à junior)	25	8	33
Sénior et plus âgé	74	22	96
Paratriathlon Sénior et plus âgé	74	22	96
Licence club Loisir			
Jeune (mini-poussin à Junior)	18	6	24
Paratriathlon Sénior et plus âgé	18	6	24
Licence club dirigeant (à partir de 16 ans)	18	6	24
Licence individuelle compétition			
Sénior et plus âgé	74	118	192
Paratriathlon et plus âgé	74	118	192
Licence individuelle dirigeant (à partir de 16 ans)	18	6	24

Comptabilité :

Dossiers de subvention : deux dossiers ont été envoyés au Conseil Régional : le premier concerne le haut niveau qui nous permet d'obtenir, chaque année, une subvention de fonctionnement et le second correspond à une demande de subvention exceptionnelle pour l'acquisition de divers matériels. Le dossier du CNDS devra parvenir à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports impérativement pour le 10 avril 2015. Nous demanderons un soutien dans le cadre du dispositif "Emploi CNDS" pour l'embauche d'un Conseiller Technique de Ligue. Cette aide de 34 500 € pour un temps plein est dégressive sur 4 ans à savoir : 12 000€ - 10 000€ - 7 500 € - et 5 000 € la dernière année. L'embauche pourrait avoir lieu le 1 novembre 2015.

La F.F.TRI arrêtera désormais sa comptabilité au 31 décembre. Ainsi donc, l'exercice en cours qui part du 1 novembre 2014 au 31 décembre 2015 fera 14 mois. La saison sportive en cours devrait s'étendre jusqu'à la fin de l'année. Des précisions complémentaires seront données ultérieurement.

Rémunération :

Comme l'a indiqué le Président nous allons recruter à compter du 20 avril Mademoiselle Julie MONTALBANO sur la base de travail de 32 h par semaine au groupe 3 de la convention collective nationale du sport. Son salaire brut mensuel s'élèvera à 1 490,70 €. Les horaires seront les suivants : lundi, mardi jeudi et vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi), mercredi de 8 h à 13 h.

Investissements : Comme annoncé lors de notre dernière assemblée générale d'importants investissements ont été déjà acquis et d'autres le seront très prochainement à savoir :

Acquisition : 4 bouées cylindriques avec 2 gonfleurs, 1 podium encastrable. Divers conteneurs et caissons confectionnés par Robert MACCOTTA permettent de ranger notre matériel dans les meilleures conditions avec des étiquettes plastifiées. Nous avons acheté une nouvelle structure métallique de la "tente au féminin" avec un mur pour qu'elle soit à nouveau réutilisable.



Nous avons donné notre accord à un devis des Ateliers du VALLON concernant l'augmentation de notre parc à vélo à savoir : parc adulte (20 traverses et 25 pieds) et parc jeune (3 pieds et 2 traverses).

Situation des investissements :

Fournisseurs	Libellé	Acompte	Reliquat	Total
WICKED Sports	maillots champions régionaux, tri fonctions et tenues Ligues	1 463,42	2 195,13	3 658,55
EYES UP	4 bouées et 2 gonfleurs	1 019	1 529,85	2 548,85
DIMA Sport	podium encastrable	0	0	315
FABER France	remplacement structure cassée (suite orage)	0	0	513,6
Divers	matériels et destructeur documents	0	0	300,52
Les Ateliers du Vallon	Complément parc à vélos			1 538,06
	TOTAL	2 482,42	3 724,98	8 874,58

Le budget prévisionnel sur les équipements est de 8 200 €. Comment compenser cet excédent de dépenses ? Le trésorier propose d'affecter la ligne (1 000€) concernant la gestion du matériel rendue caduque, par le recrutement de l'agent de développement, par l'affectation :

- de 600 € dans les équipements
- de 400 € sur le championnat de France des Ligues

Cotisation ligue : les factures concernant la cotisation au fonctionnement de la Ligue ont été envoyées aux clubs le 16 mars. Il est rappelé que cette cotisation est payable le 30 avril 2015.

Bike & Run de Martes Tolosane : Ce Bike & Run s'est très bien déroulé avec une équipe organisatrice dynamique, motivée et réactive. N'ayant pas eu le temps de créer un club, le comité directeur décide de faire payer, pour les droits d'organisation, 1 € par dossard soit 98 € et ne faire payer qu'un arbitre soit 52 €. L'organisateur paiera globalement 150 €.

5 – C.R.A.

Une formation pour les arbitres assesseurs a eu lieu au CREPS de Toulouse le samedi 10 janvier ; 32 arbitres étaient présents, dont 8 nouveaux.

La CRA compte 45 arbitres cette saison, dont 5 AP, pour 21 épreuves.

Une formation pour les arbitres principaux a eu lieu au CROS de Balma le samedi 14 mars avec la ligue Languedoc-Roussillon ; 13 AP étaient présents, 8 pour la ligue Languedoc-Roussillon & les 5 AP de notre ligue.

Le planning de la CRA a été envoyé à tous les arbitres actifs. Grâce aux nombreux arbitres, aux nombreuses disponibilités qu'ils nous ont communiqué & à la nouvelle méthode de calculs des pénalités, ce planning, s'il est respecté jusqu'à la fin de la saison, ne pénalisera aucun club qui a présenté des arbitres cette année.



Comme cela avait été précisé lors de notre dernière Assemblée Générale, le calcul des pénalités a été modifié pour avoir plus de cohérence entre le nombre d'arbitrages nécessaires sur la saison & le nombre d'arbitrages imposés par club. Cette nouvelle règle est dorénavant parfaitement équitable puisqu'elle détermine le nombre d'arbitrages imposés en fonction du % de licenciés de chaque club par rapport au nombre total des licenciés de la ligue, ce % club étant appliqué directement sur le nombre total d'arbitrages nécessaires sur la saison, ce nombre d'arbitrages pouvant varier en cours de saison si des épreuves sont annulées. Vous trouverez en annexe le nouveau tableau des arbitrages imposés avec lequel nous déterminerons le "Bonus / Malus".

Cette nouvelle règle doit être validée par le Comité Directeur ce jour pour la saison 2015 & sera votée lors de notre prochaine Assemblée Générale pour la saison 2016.

Le comité directeur valide à l'unanimité la proposition du Président de la CRA pour 2015.

6 - Équipe technique de Ligue

Championnat de France des Ligues se déroulera à ETEL, Morbihan, le samedi 22 Août 2015.

Un stage sera au préalable organisé à "CAP DECOUVERTE" (Tarn). La participation s'élèvera à 60€ pour les 12 qualifiés et à 130€ pour les autres participants. Tous les jeunes licenciés de minimes à juniors sont concernés par ce stage pour arriver à un quota prévu de 24 stagiaires.

Pour la participation aux Championnats de France des Ligues à Etel, 3 équipes (2 filles + 2 garçons) de 4 participants seront sélectionnées par l'équipe technique de Ligue, après les championnats de France de Triathlon, avec participation obligatoire au stage et confirmation de l'état de forme.

Le chèque de Participation financière demandée à chaque athlète en fonction de la sélection, sera libellé à l'ordre de la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon, et à remettre à la Ligue avant le stage.

A l'issue du stage, nous distribuerons aux intéressés leurs tri-fonctions pour le Championnat de France des Ligues à ETEL, elles seront prêtées et récupérées à l'issue du championnat.

Comme chaque année, des tenues officielles seront remises et offertes à l'ensemble de la délégation qui se rendra au Championnat de France des Ligues.

Début de stage : Dimanche 16 Août à 10h à l'auberge de Cap découverte - 81450 LE GARRIC

Fin du stage : Jeudi 20 Août à partir de 10h.

Les parents devront amener et récupérer leurs enfants sur le site de Cap Découverte.

Les qualifiés pour concourir à Etel sont pris en charge directement sur place.

Encadrement : Frédéric BORDERAS (CTL) et Franck GERARD (RODEZ Triathlon 12)

Infrastructures :

- Hébergement en chambres et restauration à l'auberge de Cap Découverte (draps, couvertures et serviettes de toilette fournis)

- Entraînement de natation : Lac de Ste Marie sur Site

- Entraînement cap et vélo autour du site

Prise en charge par l'équipe d'encadrement, les jeunes doivent amener tout leur équipement pour nager, rouler en vélo et courir.

- Combinaison de natation + trifonction club + maillot bain + bonnet + serviettes + lunettes

- Vélo de route (+ roues de compétition pour France Ligue), chaussures adaptées, casque, lunettes



Prévoir kit de réparation vélo - Sac à dos, en-cas (barres) - crème solaire, voir casquette
Il convient de ne pas oublier la licence et la pièce d'identité **obligatoires**.
L'autorisation parentale à renseigner, sera à remettre au responsable du stage dès votre arrivée.

Contacts :

Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon : 05.61.08.27.31 / contact@triathlon-mp.com

Responsable du stage : Frédéric BORDERAS - ctl@triathlon-mp.com - Tél. 06-80-60-64-67

Daniel BOISSIERE : Président de la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon

7 – Commission Féminine

Aurélie TREIL fait le point sur la commission féminine :

- Communication faite pour le concours bougez vibrez triathlon: communication ciblée sur le Comminges triathlon et Triathlon l'Isle Jourdain qui sont en zone rurale et donc particulièrement concernés par le concours.

- Commande tenue "rejoins la tribu triathlon" : aucune commande des clubs et organisateurs. Commande ligue bonnets stage + dotation épreuve a été validée par le CODIR dans le cadre du budget prévisionnel.

- Bilan des épreuves labélisées :

- reste à contacter deux clubs, tous les autres sont ok et motivés.

- check list pour les arbitres en cours de préparation pour la vérification des épreuves.

- Organisation stage:

- Réservation CREPS confirmé, 15 personnes en pension complète au lieu de 20 demandées.

Confirmation du nombre de personne à faire 10 jours avant le stage auprès du CREPS.

- lac de Flourens, Frédéric s'en occupe.

- Programme finalisé et vu avec Frédéric et Olivier (conférence).

- Lancement des inscriptions la semaine prochaine.

- Reste à voir le créneau atelier mécanique.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h00.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 19 juin 2015.

Le secrétaire, Gérard CARQUET

Le Président, Daniel BOISSIERE